

Formulaire de déclaration de lutte contre les incursions des Flamants Roses dans les rizières pour la campagne 2023

Le Syndicat des Riziculteurs de France et Filière vous soumet un formulaire pour réaliser votre déclaration pour lutter contre les incursions des Flamants Roses dans vos rizières pour la campagne 2023.

NB : Attention, même si vous n'avez pas eu de dégâts causés par des flamants roses en 2023 sur votre exploitation, ce formulaire devra être complété pour la partie "Systèmes d'effarouchement utilisés".

- Estimation de 8 minutes pour compléter le formulaire -

***Obligatoire**

1. Sous quel statut réalisez-vous cette déclaration ? *

Une seule réponse possible.

Demandeur individuel (Nom propre) *Passer à la question 2*

Demandeur en société *Passer à la question 8*

Identité du demandeur individuel

2. Indiquez votre NOM et Prénom : *

3. Indiquez un numéro de téléphone et le NOM de la personne à contacter : *

4. Dans quel(s) département(s) sont localisées vos rizières ? *

Plusieurs réponses possibles.

Bouches-du-Rhône (13)

Gard (30)

Aude (11)

Autre : _____

5. Indiquez la ou les COMMUNE(s) des rizières touchées : *

6. Indiquez ici la SURFACE TOTALE EN RIZ sur votre exploitation cette année *

7. Avez-vous réalisé de l'effarouchement au Printemps 2023 ? *

Une seule réponse possible.

Oui *Passer à la question 14*

Non *Passer à la question 26*

Passer à la question 14

Identification de la société

8. Indiquez le Nom de la Société : *

9. Indiquez le Nom du gérant : *

10. Indiquez un numéro de téléphone et le NOM de la personne à contacter : *

11. Dans quel(s) département(s) sont localisées vos rizières ? *

Plusieurs réponses possibles.

Bouches-du-Rhône (13)

Gard (30)

Aude (11)

Autre : _____

12. Indiquez la ou les Commune(s) des rizières touchées : *

13. Avez-vous réalisé de l'effarouchement au Printemps 2023 ? *

Une seule réponse possible.

Oui *Passer à la question 14*

Non *Passer à la question 25*

Les systèmes
d'effarouchement
utilisés

Classez vos systèmes d'effarouchement utilisés en 2023 dans les questions suivantes :
-SYSTEME N°1 = Le système le plus efficace, -SYSTEME N°5 = Le système le moins efficace

14. - SYSTEME N°1 - La Technique (rondes nocturnes,...) ou le Matériel (canons,...) *
d'effarouchement, le PLUS efficace, utilisé en 2023 :

15. - SYSTEME N°1 - Nombre approximatif (fréquence des rondes nocturnes, *
nombre de canons, de lampes à éclats,...) sur l'exploitation concernée :
Pour la Technique ou le Matériel N°1 indiqué(e) ci-dessus.

16. - SYSTEME N°2 - La Technique (rondes nocturnes,...) ou le Matériel (canons,...) d'effarouchement utilisé en 2023 :

17. - SYSTEME N°2 - Nombre approximatif (fréquence des rondes nocturnes, nombre de canons, de lampes à éclats,...) sur l'exploitation concernée :
Pour la Technique ou le Matériel N°2 indiqué(e) ci-dessus.

18. - SYSTEME N°3 - La Technique (rondes nocturnes,...) ou le Matériel (canons,...) d'effarouchement utilisé en 2023 :

19. - SYSTEME N°3 - Nombre approximatif (fréquence des rondes nocturnes, nombre de canons, de lampes à éclats,...) sur l'exploitation concernée :
Pour la Technique ou le Matériel N°3 indiqué(e) ci-dessus.

20. - SYSTEME N°4 - La Technique (rondes nocturnes,...) ou le Matériel (canons,...) d'effarouchement utilisé en 2023 :

21. - SYSTEME N°4 - Nombre approximatif (fréquence des rondes nocturnes, nombre de canons, de lampes à éclats,...) sur l'exploitation concernée :
Pour la Technique ou le Matériel N°4 indiqué(e) ci-dessus.

22. - SYSTEME(S) N°5 - La Technique (rondes nocturnes,...) ou le Matériel (canons,...) d'effarouchement, le MOINS efficace, pour utilisé en 2023 :

Vous pouvez indiquez plusieurs Systèmes dans cette question, si vous avez utilisé plus de 5 Systèmes d'effarouchement sur l'année.

23. - SYSTEME(S) N°5 - Nombre approximatif (fréquence des rondes nocturnes, nombre de canons, de lampes à éclats,...) sur l'exploitation concernée :
Pour la Technique et/ou le Matériel N°5 indiqué(e) ci-dessus.

24. Avez-vous constaté des dégâts causés par les Flamants Roses sur votre exploitation en 2023 ? *

Une seule réponse possible.

- Oui *Passer à la question 26*
- Non *Passer à la question 55*

Des dégâts causés par les Flamants Roses ?

25. Avez-vous constaté des dégâts causés par les Flamants Roses sur votre exploitation en 2023 ? *

Une seule réponse possible.

- Oui *Passer à la question 26*
- Non *Passer à la question 55*

Degré des dégâts constatés :

26. Par rapport à la surface totale des parcelles de votre exploitation, considérez-vous ces dégâts comme :

Une seule réponse possible.

- Importants *Passer à la question 27*
- Négligeables *Passer à la question 55*

Estimation des dégâts
causés par les Flamants
Roses en 2023 :

Pour chaque parcelle touchée (de 1 à 5), nous avons besoin des données suivantes :

- Numéro parcellaire
- Surface détruite (ha)
- Etat de la parcelle touchée (semée, en eau,...)
- Estimation du pourcentage de perte de la récolte sur cette parcelle (%)

27. - PARCELLE N°1 - Numéro de la parcelle touchée : *

28. - PARCELLE N°1 - Surface détruite sur cette parcelle (ha) : *

29. - PARCELLE N°1 - Stade de la parcelle touchée (semée, en eau, ...) au moment du constat des dégâts : *

30. - PARCELLE N°1 - Estimation du pourcentage de perte de récolte à la parcelle : *

31. - PARCELLE N°2 - Numéro de la parcelle touchée :

32. - PARCELLE N°2 - Surface détruite sur cette parcelle (ha) :

33. - PARCELLE N°2 - Stade de la parcelle touchée (semée, en eau, ...) au moment du constat des dégâts :

34. - PARCELLE N°2 - Estimation du pourcentage de perte de récolte à la parcelle :

35. - PARCELLE N°3 - Numéro de la parcelle touchée :

36. - PARCELLE N°3 - Surface détruite sur cette parcelle (ha) :

37. - PARCELLE N°3 - Stade de la parcelle touchée (semée, en eau, ...) au moment du constat des dégâts :

38. - PARCELLE N°3 - Estimation du pourcentage de perte de récolte à la parcelle :

39. - PARCELLE N°4 - Numéro de la parcelle touchée :

40. - PARCELLE N°4 - Surface détruite sur cette parcelle (ha) :

41. - PARCELLE N°4 - Stade de la parcelle touchée (semée, en eau, ...) au moment du constat des dégâts :

42. - PARCELLE N°4 - Estimation du pourcentage de perte de récolte à la parcelle :

43. - PARCELLE(S) N°5 - Stade de la parcelle touchée (semée, en eau, ...) au moment du constat des dégâts :

Vous pouvez indiquer plusieurs parcelles sur cette question, si vous avez plus de 5 parcelles touchées.

44. - PARCELLE(S) N°5 - Numéro de la parcelle touchée :

Vous pouvez indiquer plusieurs parcelles sur cette question, si vous avez plus de 5 parcelles touchées.

45. - PARCELLE(S) N°5 - Surface détruite sur cette parcelle (ha) :

Vous pouvez indiquer plusieurs parcelles sur cette question, si vous avez plus de 5 parcelles touchées.

46. - PARCELLE(S) N°5 - Estimation du pourcentage de perte de récolte à la parcelle :

Vous pouvez indiquer plusieurs parcelles sur cette question, si vous avez plus de 5 parcelles touchées.

47. Pourcentage (%) de destruction par rapport à votre SAU (Surface Agricole Utile) Totale de votre exploitation :

*

48. Date(s) de constat(s) des dégâts (du au) : *

49. Période d'incursion des flamants : *

Plusieurs réponses possibles.

- Aube
- Matin
- Après-Midi
- Soir
- Crépuscule
- Nuit

50. Estimation financière des dégâts causés (€) : *

51. Si, re-semis : Estimation du coût supplémentaire

52. Avez-vous un salarié dédié à cette activité (effarouchement) ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

53. Si oui : Estimation du coût salarial supplémentaire (€ et nombre de jour travaillé)

:

Précisez le nombre de jour consacré à l'effarouchement par votre salarié.

54. Si vous avez des remarques diverses, n'hésitez pas à les indiquer ci-dessous :

Attestation
sur
l'honneur

Attestation sur l'honneur de déclaration des dégâts causés par les incursions de flamants roses dans les rizières pour la campagne 2023

55. Je soussigné(e) *
Votre NOM et Prénom

56. ... en tant que ... *
Votre fonction

Une seule réponse possible.

Agriculteur / Agricultrice

Gérant(e) de société

57. ... pour la Société ...
Nom de la Société

58. ... déclare que les informations fournies sur les dégâts causés par les flamants roses dans les rizières pour la campagne 2023 sont exactes. *

Une seule réponse possible.

Je confirme ma déclaration

59. Fait à ...

(Commune)

60. Déclaré le ...

(Date)

Exemple : 7 janvier 2019

Vous avez fini votre déclaration. Cliquez sur "Envoyer" pour la transmettre au Syndicat des Riziculteurs de France et Filière.

Merci d'avoir complété ce formulaire.

A bientôt !

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms